## COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION DES FINANCES LUNDI 7 DECEMBRE 2009 EN MAIRIE

Le lundi 7 décembre 2009 s'est tenue la commission des finances.

<u>Etaient présents</u>: Monsieur Claude MARTEEL, Monsieur Bernard WALLYN, Monsieur Jean-Jacques REGNIEZ, Monsieur Jean-Claude MARTEEL, Monsieur Bruno PULITO, Madame Claudine VROLAND, Madame Micheline NOWE, Monsieur Bertrand VAN RECKEM, Monsieur Yannick VANHEE, Monsieur Alain VANHILLE

<u>Etaient excusés</u>: Madame Christiane BERLEMONT, Madame Mauricette BERNEZET, Madame Marie-Christine BECUWE, Monsieur Christophe DELANNOYE, Mademoiselle Jenny VANTIELCKE, Monsieur Dominique KOLARIC

**<u>Etait absente</u>**: Madame Huguette THEOBALD

Monsieur Bernard WALLYN présente le projet de budget supplémentaire 2009.

Monsieur Alain VANHILLE demande des précisions sur les comptes 60612 « énergie électricité » et 773 « mandats annulés ».

Monsieur Bernard WALLYN précise que le premier compte reprend les factures relatives à l'éclairage (locaux et voirie) et le second correspond à un remboursement dû à une erreur de paiement.

Il précise également que dans les travaux de construction (compte 2313) est comprise la réfection de la toiture de la salle des sports et le compte « terrains nus » (2111) concerne l'acquisition d'une parcelle au sud du camping en vue de son éventuelle extension.

Monsieur Jean-Claude MARTEEL rajoute que ce projet a été débattu en réunion du Conseil Municipal, il y a déjà bien des années. Il reste encore un terrain à acquérir pour finaliser ce projet.

Le Maire constate que le budget supplémentaire ne porte que sur 1,5 % du budget primitif.

Monsieur Bernard WALLYN précise que les emprunts inscrits au budget primitif pour la construction de la salle des fêtes n'ont pas encore été souscrits. 4 banques ont été sollicitées, pour l'instant la Société Générale offre les meilleures conditions (taux de 4,04 % pour 2 720 000 € sur 20 ans) mais la Caisse d'Epargne devrait encore actualiser sa proposition. Cet emprunt sera contracté avant le 31 décembre.

Un emprunt relais de 400 000 € sur 2 ans avait été prévu pour financer la TVA de cette opération, mais sachant que maintenant la TVA est remboursée sur l'année N+1 au lieu de N+2 et compte tenu de la trésorerie de la commune, cet emprunt ne sera pas nécessaire.

Monsieur Jean-Claude MARTEEL dit que la construction de la salle des fêtes ne coûtera pas 6 millions d'euros et que 5 millions n'ont pas encore été réglés comme le dit la « chronique » du groupe « Bray-Dunes Autrement ».

La commission passe à l'examen des questions posées par le groupe « Bray-Dunes Autrement »

1) Incidences de la taxe professionnelle sur le budget municipal :

Le Maire rappelle que la commune ne perçoit plus de taxe professionnelle depuis 2002, date à laquelle a été instaurée sur le domaine de la Communauté Urbaine de Dunkerque la Taxe Professionnelle Unique.

La suppression de la taxe professionnelle n'aura donc pas d'incidence directe sur la ville. Par contre la ville pourrait être touchée au travers du budget communautaire et de la dotation de solidarité communautaire (près de 700 000 € en 2009).

Le Maire dit qu'actuellement c'est l'incertitude, les sénateurs ne semblent pas d'accord avec le projet gouvernemental, le premier ministre a voulu calmer les esprits lors du récent congrès des maires de France...

Monsieur Bernard WALLYN regrette que le président ait décidé de supprimer la taxe professionnelle sans prévoir ce qui la remplacerait et les conséquences que cela engendreraient.

## 2) Taux d'imposition pour 2010

Le Maire dit que cette question sera discutée lors du débat d'orientation budgétaire en février.

3) Budgets pour l'entretien et le fonctionnement de la nouvelle salle des fêtes

Le Maire dit que la référence est la salle des fêtes actuelle. Pour la nouvelle salle, on ne connaît pas quelles seront les demandes de location et les dépenses de fonctionnement (éclairage, chauffage et entretien) dépendront de ces locations.

Prochainement une personne sera recrutée pour régler les problèmes liés à l'entretien, aux locations et à la scénographie.

Ensuite, en fonction de l'évolution des demandes d'utilisation de la salle on verra à qui sera confiée la direction de la salle.

4) Budget du mobilier de la nouvelle salle des fêtes :

Monsieur Bernard WALLYN dit que le lot n° 19 des travaux de la salle comporte les gradins mobiles et les chaises. 6 000 € ont été prévus au budget pour acheter des tables et des chariots de rangement.

Le Maire précise que le mobilier de la nouvelle salle des fêtes ne sortira pas de la salle. Il n'est pas question de le prêter pour les diverses manifestations (de la ville ou des personnes privées)

5) Budget pour l'aménagement de la future mairie

Le Maire dit que le Conseil Général nous a apporté son aide pour lancer un appel d'offres, actuellement en cours, pour retenir un conducteur d'opération qui assurera l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Le coût prévisionnel des travaux a été estimé à 3 millions d'euros H.T.

6) Budget annuel pour le transport des enfants de l'école des goélettes vers la cantine et son évolution

Monsieur Bruno PULITO dit que le coût du transport s'élève à 80 € par jour soit environ 12 000 € par an. Ce coût n'a pas augmenté depuis l'ouverture du nouveau restaurant scolaire.

7) Coût global des travaux de la nouvelle salle des fêtes – écarts entre tableau officiel et montants annoncés dans la presse

Le Maire dit que le montant des travaux a été donné, au groupe « Bray-Dunes Autrement », par Monsieur Didier LEGRAND. Les chiffres repris dans la « Chronique » ne reflètent pas la réalité.

En ce qui concerne la presse, elle est libre d'écrire ce qu'elle souhaite.

Quatre membres du groupes « Bray-Dunes Autrement » siègent au Conseil Municipal et dans les différentes commissions, ils sont donc informés du montant des marchés, des avenants et ne devraient pas déformer les informations qui leur sont données.

Monsieur Yannick VANHEE dit que certains prétendent que la salle coûtera 18 millions d'euros...

Le Maire dit qu'il faut se référer à ce qui est dit et voté lors des réunions du Conseil Municipal.

## 8) Taux d'endettement de la commune

Monsieur Bernard WALLYN dit que les différents emprunts sont détaillés à la fin du budget primitif. Depuis le début de l'année aucun emprunt nouveau n'a été contracté, les données n'ont donc pas changé. L'emprunt qui sera souscrit prochainement sera repris dans le budget primitif en mars 2010.

Monsieur Alain VANHILLE demande si une étude des besoins a été réalisée avant la construction de la nouvelle salle des fêtes qui semble beaucoup plus grande que l'ancienne.

Le Maire dit que la salle sera modulable, il y aura vraisemblablement une montée en puissance de l'utilisation de la salle, certains spectacles actuellement présentés dans la salle FAMILA pourront être transférés dans cette nouvelle salle.

Monsieur Jean-Jacques REGNIEZ dit que tous les utilisateurs y trouveront avantage : salle plus performante, accessible à tous, modulable, prix semblables à ceux pratiqués jusqu'à présent pour les bray-dunois.

Monsieur Jean-Claude MARTEEL dit que ces travaux étaient prévus dans le programme de la liste «Continuons Ensemble » et que la majorité a été élue pour conduire à bien ses projets.

Le Maire rajoute qu'une telle salle apporte une plus value à la ville, l'économie locale en bénéficiera, même si le budget propre de la salle est déficitaire. Il rappelle que certaines personnes critiquaient le festival des folklores, mais quand il fut proposé de le délocaliser dans la nouvelle salle, les commerçants du secteur plage s'y sont opposés parce que le festival leur apporte des clients. L'activité d'une nouvelle salle des fêtes ne pourra que dynamiser la ville.

Le Maire regrette donc que « Bray-Dunes Autrement » dénigre cette nouvelle salle alors que ses membres ont approuvé le projet en Conseil Municipal.

Enfin, en ce qui concerne le sinistre de l'auvent de la salle, des experts sont passés, ils ont constaté l'acte de malveillance, mais la mairie n'a pas reçu le rapport des experts et apparemment n'en sera pas destinataire parce que notre assurance n'est pas partie prenante. Dans ces conditions il ne faut pas laisser entendre que la municipalité détient des informations qu'elle ne veut pas divulguer...

## **Bernard WALLYN**

**Claude MARTEEL** 

Adjoint : Finances Maire Vice-Président de Dunkerque Grand Littoral